

Février 2025
**LA COMMUNE
VOUS INFORME**

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc



ÉDITO

Chères bialpines,
chers bialpins,

C'est avec grand plaisir que je vous présente ce deuxième numéro de notre magazine mensuel, qui traduit notre volonté de renforcer votre accès à l'actualité immédiate de la commune. D'ailleurs, je ne peux que vous encourager à retourner les coupons-réponses distribués dans l'édition de janvier, afin que les services puissent adapter leurs canaux de diffusion à vos préférences en matière de communication. Mon équipe et moi-même restons évidemment toujours à l'écoute de vos idées et de vos préoccupations. Je vous invite ainsi à prendre connaissance des dernières actualités contenues dans ce document d'information, qui je l'espère constitue une satisfaction pour vous. Bonne lecture à tous !

Stéphane SAUVEBOIS
Maire des Deux Alpes



© Communauté des Deux Alpes

La commune vous informe

1 LA FRÉQUENTATION DE NOS NAVETTES

Depuis le début de la saison, la commune collabore avec le délégataire RESALP, avec à la clé un réseau de 8 lignes de navettes circulant de 6h45 à 23h50. Avec une moyenne hebdomadaire de 45 085 passagers sur l'ensemble des lignes, la commune se félicite de cet engouement, qui témoigne de l'adhésion des habitants et visiteurs à ce mode de transport.

Parmi ces lignes, on peut aussi mentionner la L8, qui assure 13 trajets quotidiens entre Venosc et Le Bourg d'Oisans, tandis que la navette de la CCO en propose 12, portant ainsi le total à 25 trajets par jour sur cet itinéraire. Pour rappel, il est possible de suivre les navettes en temps réel grâce à l'application Zenbus.

Cette initiative, portée par la municipalité, s'inscrit dans une politique de mobilité douce et d'adaptation des services aux besoins des usagers.

2 POINT SUR L'ASCENSEUR DES CLARINES

La commune Les Deux Alpes a procédé à l'acquisition de l'ascenseur des Clarines, conçu en parallèle du projet de création d'une résidence de tourisme. Cet équipement avait pour objectif de jouer un rôle essentiel à la mobilité des habitants et visiteurs sur la commune.

L'ascenseur doit desservir le quartier du Soleil depuis le centre de la station, facilitant l'accès aux nombreuses résidences et chalets situés à flanc de montagne, où le dénivelé est important. Il doit également permettre aux skieurs de rejoindre la télécabine du Super Venosc depuis le centre de la station. Depuis sa livraison en décembre 2021, l'équipement fait l'objet de nombreux dysfonctionnements imposant une fermeture de l'équipement. L'ascenseur demeure hors service à ce jour.

La commune a engagé les démarches juridiques nécessaires afin de pallier cette situation et poursuit ses efforts pour obtenir un rétablissement d'un fonctionnement opérationnel au plus tôt. Consciente de l'impact de cette situation, notamment en période touristique, la municipalité a choisi d'investir dans un service de navettes complémentaire pour assurer la continuité du transport et garantir un accès satisfaisant en compensation de la panne. La commune reste pleinement engagée et mobilisée pour résoudre cette situation au plus vite.

3 UNE AIRE RÉNOVÉE POUR ACCUEILLIR LES CAMPING-CARISTES

La commune Les Deux Alpes poursuit l'amélioration de ses infrastructures avec une aire de camping-cars entièrement refaite et réaménagée par nos services techniques à l'été. Cet hiver, les camping-caristes bénéficient d'un accueil optimal grâce à un aménagement moderne et fonctionnel : des sanitaires rénovés, une nouvelle borne électrique, un éclairage amélioré, des barrières de sécurité supplémentaires, ainsi qu'un revêtement routier refait avec une délimitation précise des places de parking.



© Commune Les Deux Alpes



© 24 mai communication

4 PAS DE FERMETURE DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MONT-DE-LANS

C'est avec un grand soulagement que nous avons appris l'annulation de la fermeture d'une classe de l'école primaire de Mont-de-Lans. Cette annonce fait suite à un courrier transmis à l'inspection académique, dès que la commune a été informée de ce projet.

L'équipe municipale est heureuse de constater que ses efforts n'ont pas été vains. Les élèves et le corps enseignant pourront ainsi continuer à bénéficier d'un cadre d'apprentissage stable et propice à leur épanouissement. Il est crucial de préserver les établissements au cœur de nos villages, afin de conserver des services publics de proximité et nécessaires à la formation de notre jeunesse !

5 RETOUR SUR LE FORUM DES MÉTIERS DE PROTECTION DES POPULATIONS

Les 7 et 8 février 2025, le Palais des Sports a accueilli la première édition du Forum des Métiers de Protection des Populations. Cet événement a permis aux participants de découvrir la diversité des professions engagées pour la sécurité. De nombreux stands et démonstrations ont rythmé ces deux journées. Les visiteurs ont eu l'opportunité de rencontrer Alexandre Richard, Commandant de l'Armée de l'air et de l'espace, pilote de rafale, leader de la patrouille de France et bialpin. Merci à tous les participants et visiteurs !



© Pyrrou Les 2 Alpes



PROGRAMMATION DU MOIS

AU PALAIS DES SPORTS :

11/03 - SIMON GHRAICHY
& MARC ANDRÉ

25/03 - MARIE-LAURE
GARNIER & CELIA ONETO
BENSAID

5/03 - SPECTACLE
« OCÉANIA, LA LÉGENDE
TAHITIENNE »

À VENOSC VILLAGE :

5/03 - SAMMY DECOSTER
& DIGITALE SAUVAGE

6/03 - LES VEILLÉES
DE VENOSC

27/03 - LE BORD DU
MONDE EST VERTICAL CIE
LE MURMURE DU MONDE

À MONT-DE-LANS VILLAGE :

6/03 - SAMMY DECOSTER
& DIGITALE SAUVAGE

6

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DES CLOCHERS DES VILLAGES

À travers ce renouvellement, la commune Les Deux Alpes a souhaité valoriser son patrimoine et améliorer le cadre de vie de ses habitants. À présent, les églises des villages de Mont-de-Lans et de Venosc bénéficient d'un nouvel éclairage, mettant en valeur leurs clochers et leur architecture. Ce projet s'inscrit dans une démarche de préservation et de mise en lumière du charme de nos villages.

Directeur de publication

Stéphane SAUVEBOIS

Rédaction

Commune Les Deux Alpes

Photos

Commune Les Deux Alpes, OT Les Deux Alpes,
24 mai communication

Photos de couverture

Pyrène DUFFAU

Parution et impression

Février 2025 - Imprimerie Courand & Associés

Design graphique

Emily MESLI

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc

Tél. (+33) 4 76 79 24 24
48 avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes
www.mairie2alpes.fr

Mairie annexe de Venosc village

Le Courtil, 38520 Venosc

Mairie annexe de Mont de Lans village

Place de la Mairie, 38860 Mont-de-Lans

Commune Les Deux Alpes 

@communelesdeuxalpes 